

DÉCISION DE LA SÉRIE NATIONALE CHALLENGE MINARELLI

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 17/07/2020

Publié le : 17/07/2020



SÉRIE NATIONALE CHALLENGE MINARELLI

MODIFICATION DU REGLEMENT SUITE COVID-19

Article 1.2 – Calendrier

La série nationale Challenge Minarelli 2020 se déroulera en 4-courses **2 courses** :

- ~~9 & 10 Mai~~ ————— LE MANS [72]
- ~~6 & 7 Juin~~ ————— SAINT-AMAND [18]
- 5 & 6 Septembre ANNEVILLE [76]
- 10 & 11 Octobre ANGERVILLE [91]



Article 2.1.3 – Pneus

Référence des pneumatiques : Pneus slick VEGA KFM jaune

Les pneus pluie ou retailés ne sont pas autorisés.

Il est de la responsabilité des pilotes de faire enregistrer les codes-barres et le marquage des pneus avant le début de la course. Aucun pneu ne pourra être enregistré après la clôture des enregistrements techniques.

Pneus libres lors du warm-up, l'utilisation des pneus de course n'est pas autorisée.

Tout procédé de traitement des pneus n'est pas autorisé.

Chaque kart disposera au maximum de 4 pneus avant et 4 pneus arrière neufs en gestion libre obligatoirement achetés à l'organisateur sur place selon la procédure suivante :

~~Le premier train (2 pneus avant et 2 pneus arrière) sera acheté lors de la première course de l'année du participant.~~

~~A partir de la 3^{ème} course, possibilité d'acheter un second train (2 pneus avant et 2 pneus arrière).~~

~~L'acquisition de pneus du second train pourra être anticipée avant la 3^{ème} course en cas de crevaison.~~

~~Ces trains de pneus incluant les pneus de secours seront les seuls autorisés pour l'intégralité du Challenge.~~

Chaque kart disposera de 3 pneus avant et 3 pneus arrière en gestion libre selon la procédure suivante :

Le premier train (2 pneus avant et 2 pneus arrière) sera obligatoirement acheté sur place lors de la première course de l'année du participant.

Le demi train (1 pneu avant et 1 pneu arrière) pourra être acheté sur place (sur réservation) ou apporté par le participant et pas nécessairement neuf mais disposant de codes-barres lisibles.

Ces 3 pneus avant et 3 pneus arrière incluant les pneus de secours seront les seuls autorisés pour l'intégralité du Challenge Minarelli.

DÉCISION DE LA SÉRIE NATIONALE CHALLENGE MINARELLI

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 17/07/2020

Publié le : 17/07/2020



SÉRIE NATIONALE CHALLENGE MINARELLI

Le pilote devra donc faire enregistrer les codes-barres de ses 6 pneus (3 avant et 3 arrière) auprès des commissaires techniques dès sa première course.

En cas de crevaison, les pilotes seront dans l'obligation de faire constater cette crevaison par les commissaires techniques

Article 2.2.3 – Pneus

Référence des pneumatiques : Pneus slick VEGA KFM jaune

Les pneus pluie ou retaillés ne sont pas autorisés.

Il est de la responsabilité des pilotes de faire enregistrer les codes-barres et le marquage des pneus avant le début de la course. Aucun pneu ne pourra être enregistré après la clôture des enregistrements techniques.

Pneus libres lors du warm-up, l'utilisation des pneus de course n'est pas autorisée.

Tout procédé de traitement des pneus n'est pas autorisé.

Chaque kart disposera au maximum de 4 pneus avant et 4 pneus arrière neufs en gestion libre obligatoirement achetés à l'organisateur sur place selon la procédure suivante :

~~Le premier train (2 pneus avant et 2 pneus arrière) sera acheté lors de la première course de l'année du participant.~~

~~A partir de la 3^{ème} course possibilité d'acheter un second train (2 pneus avant et 2 pneus arrière).~~

~~L'acquisition de pneus du second train pourra être anticipée avant la 3^{ème} course en cas de crevaison.~~

Ces trains de pneus incluant les pneus de secours seront les seuls autorisés pour l'intégralité du Challenge.

Chaque kart disposera de 3 pneus avant et 3 pneus arrière en gestion libre selon la procédure suivante :

Le premier train (2 pneus avant et 2 pneus arrière) sera obligatoirement acheté sur place lors de la première course de l'année du participant.

Le demi train (1 pneu avant et 1 pneu arrière) pourra être acheté sur place (sur réservation) ou apporté par le participant et pas nécessairement neuf mais disposant de codes-barres lisibles.

Ces 3 pneus avant et 3 pneus arrière incluant les pneus de secours seront les seuls autorisés pour l'intégralité du Challenge Minarelli.

Le pilote devra donc faire enregistrer les codes-barres de ses 6 pneus (3 avant et 3 arrière) auprès des commissaires techniques dès sa première course.

En cas de crevaison, les pilotes auront dans l'obligation de faire constater cette crevaison par les commissaires techniques

DÉCISION DE LA SÉRIE NATIONALE CHALLENGE MINARELLI

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 17/07/2020

Publié le : 17/07/2020



SÉRIE NATIONALE CHALLENGE MINARELLI

Article 4 – PRINCIPE ET DÉROULEMENT

La série nationale Challenge Minarelli 2020 se déroulera en 4 ~~courses~~ **2 courses** sur les pistes de ~~LE MANS, SAINT-AMAND, ANNEVILLE et ANGERVILLE.~~

Article 5.2 – Classement final de la Série Nationale Challenge Minarelli

Par addition des points acquis lors des ~~6 meilleurs résultats des 4 finales et des 4 pré-finales~~ **2 finales et des 2 pré-finales** + les bonus de pole position et de classement intermédiaire.

En cas d'ex-æquo entre 2 ou plusieurs pilotes, le classement de la finale de la dernière journée du Challenge Minarelli sera déterminant.

Tous les pilotes de la série nationale Challenge Minarelli 2020 ~~seront~~ dans le classement final mais seuls les pilotes ayant effectué ~~au minimum trois~~ **les deux** courses bénéficieront de la remise des prix.

Un classement « Rookie » sera établi pour les pilotes participant pour la première fois au Challenge Minarelli.

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport pour un fait sportif ou technique aboutissant à la disqualification d'une préfinale, d'une finale ou de la compétition, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette préfinale, finale ou compétition.

Ce ou ces résultats compteront obligatoirement pour le classement général et ne pourront pas être décomptés.

Article 6 – DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

Lors de chaque course, à l'issue de la finale et du contrôle technique, les trois premiers pilotes classés de chaque catégorie se rendront en combinaison et avec leur casque sur le podium où une coupe leur sera remise.

En cas d'absence à la procédure de podium, le pilote concerné ne recevra pas ses lots.

En fin d'année, remise de coupes et de lots répartis à tous les pilotes classés ayant participé ~~à au moins 3~~ **au deux** courses. Seuls les pilotes présents ou représentés lors de la remise des prix recevront leurs lots.